

« **UNE**

**CROIX**

**REBELLE »**

« Ah ! Quelle histoire... !!! » murmuraient les paroissiens quittant l'Eglise Saint-Géry, à l'issue de la messe pour les obsèques de Maître Haronart, notaire négociant en café et cacao, en la ville d'Arras. On lui avait réservé de grandioses funérailles à l'image de son rang, de sa fortune, une fortune reposant sur de nombreuses compromissions, sous le Directoire. Il n'eut guère le temps d'en jouir et mourut au début de l'Empire, à l'heure où le Clergé retrouvait ses prérogatives. A l'issue de la cérémonie, la cloche de l'église Saint-Géry, celle qui avait remplacé son aînée fondue comme tant d'autres pour la fabrication de canons, vibra de toute son âme, invitant les Arrageois à accompagner ce bourgeois cossu vers le cimetière. Deux chevaux noirs apportèrent la solennité au cortège funèbre ; des prières et même un cantique lui ajoutèrent la foi chrétienne. L'on n'avait pas encore reconstruit la grille à l'entrée du cimetière pour remplacer la précédente ayant subi la même destination que les cloches, tout comme les innombrables croix que l'on avait ôtées des sépultures à la suite des arrêtés de la municipalité appliquant plus qu'en d'autres villes les injonctions de déchristianisation. Le cimetière d'Arras retrouvait son visage d'avant la tourmente révolutionnaire ; le terme de tourmente avait maintes fois été prononcé par le prêtre qui venait de célébrer l'office. Observant les paroissiens d'un regard mêlant un reste de courroux et une satisfaction proche de la jouissance, pendant l'éloge funèbre, ce curé leur avait évoqué l'histoire de Charles Boulute, devenu à ses yeux le symbole de la révolte des âmes contre les pourfendeurs de la foi chrétienne. La frénésie de ce sermon parut même à certains inconvenante en ces circonstances de funérailles. Aussi beaucoup de personnes en causèrent-elles à voix basse sur le parvis de l'église.

Charles Boulute était un jeune chaudronnier, à peine âgé de seize ans, surnommé « ch'tiot codron » pour son profil rondouillard. Orphelin de père, il venait de perdre sa mère à l'heure où la

Terreur était à son paroxysme, notamment à Arras où le représentant en mission, Joseph Le Bon, appliquait sans nullement tergiverser les mesures révolutionnaires. Ainsi donc les obsèques de sa mère se firent sans messe, les églises étant fermées et vouées à d'autres usages, sans prêtre, même les prêtres constitutionnels étaient alors proscrits, sans le son douloureux d'une cloche qui brise le cœur autant que les âmes. Ce fut dans un profond silence que la dépouille de Madame Boulute fut emmenée au cimetière, dans ce cimetière sans calvaire, sans la moindre croix sur les sépultures. Le cimetière d'Arras était devenu l'image vivante, terme un peu antinomique, de l'idéologie révolutionnaire. Charles Boulute, sans être un indéfectible catholique, n'avait pas oublié les sentiments religieux de sa mère et il souffrait d'assister à d'impies funérailles, imaginant l'immense tristesse que sa mère, peut-être, éprouvait en ce moment, car elle était présente assurément, il lui fallait croire encore à son existence. La douleur de Charles fut d'autant plus intense que son frère aîné, Etienne Boulute, qui était membre du tribunal révolutionnaire, avait approuvé ces mesures qui réduisaient les funérailles de quiconque à un cortège sans vie, sans Dieu, sans espérance, s'achevant en un cimetière où chaque sépulture ressemblait à sa voisine, n'ayant aucune croix qui eût pu la distinguer des autres ; chaque tombe était devenue une parcelle d'une fosse commune pour d'anonymes êtres, uniformément désignés sous le vocable de citoyens défunts. Lorsqu'il avait été enjoint aux habitants d'arracher les croix du cimetière, au pays de Robespierre nul ne s'y était opposé, excepté Charles Boulute, ce jeune homme, que son extrême discrétion rendait d'ordinaire plutôt insipide. Il faisait partie de ces êtres inoffensifs, autant timides que résignés, qui soudainement font preuve d'une hardiesse peu commune lorsqu'un événement les révolte, les indignent, les fait souffrir au plus profond de leur chair et surtout de leur âme.

Cette affliction mêlée de colère poussa donc le chaudronnier à accomplir un fait mémorable

mais ô combien dangereux. Une nuit, ayant hélas négligé la présence de la lune qui semblait éclairer successivement chaque sépulture entre les ifs qui bordaient l'allée principale et qui mit en évidence sa noire silhouette, Charles Boulute apporta à sa mère défunte une magnifique croix de fer qu'il avait lui-même forgée ; il enfonça cette croix, avec une détermination frisant l'héroïsme, dans la terre glaiseuse recouvrant le caveau. Ayant prononcé une brève prière, il s'enfuit, tel un voleur, mais il avait été, hélas, auparavant, remarqué par un individu, malgré cette heure tardive. Ce dernier devint son délateur, incité par l'implacable loi des suspects. Charles fut convoqué devant le tribunal révolutionnaire. Même les mises en garde de son frère ne le firent pas regretter son acte et loin de s'en repentir il osa toiser l'accusateur public et son frère en devint plus menaçant encore. Loin de défendre son jeune frère, il réclama une sentence sévère et affirma aux autres membres du tribunal qu'il irait lui-même retirer cette croix proscrite. Charles l'injuria aussitôt et ne soucia guère des graves conséquences de son attitude provocatrice. Pour la première fois sans doute il éprouvait ce sentiment que l'on nomme la haine, envers son frère aîné plus qu'à l'égard des autres représentants d'un simulacre de justice. Il songea à sa mère et son souvenir lui donna la force morale nécessaire pour défier ses accusateurs. Etienne Boulute le nargua à son tour et lui jeta au visage ces terribles mots :

« Ta maudite croix, j'irai la chercher et je la briserai en public ! »

Ces paroles le blessèrent si fortement qu'il n'entendit pas même l'accusateur public qui demanda sa condamnation à la réclusion parmi les prêtres détenus dans la prison dite des « baudets » .

Dès le lendemain, Etienne Boulute, dont la mine rougeaude dissimulait mal son air résolu , sa hargne, se rendit au cimetière. Nous étions au cœur de l'après-midi mais les nuages aussi sinistres que le visage de notre homme semblaient isoler le cimetière du reste de la ville. Une seule touche luisante émergeait de ce décor funèbre, celle d'une croix, de cette croix de la révolte. Etienne

Boulute éprouva une véritable concupiscence en extirpant de la terre collante, de ses épaisses mains couronnées de verrues, cet objet décrié par les Montagnards les plus intolérants. Ensuite, il leva cette croix vers le ciel semblant défier le Christ lui-même. Il appuya cette croix sur son épaule et marcha à grandes enjambées dans ce cimetière dont les éclairs commençaient à illuminer certaines tombes tandis que le tonnerre accentuait encore le caractère lugubre de ce lieu. La partie la plus haute de la croix était dirigée vers les nuées en dépit de la fureur croissante de cet orage. Soudain, alors qu'Etienne Boulute approchait de la sortie du cimetière, le brusque fracas du tonnerre empêcha d'entendre la lourde chute de ce révolutionnaire zélé mais une aveuglante lumière éclaira cet homme et la croix qu'il portait encore en sa chute. Etienne Boulute venait d'être foudroyé.

Cette image terrifiante fut évoquée avec force détails par le prêtre de l'église Saint-Géry, lors de l'oraison funèbre prononcée pour le sieur Haronart. Le curé y vit à la fois le courage du jeune chaudronnier, la force de la foi et la punition divine. Longtemps encore, dans les maisons arrageoises, on raconta cette histoire sans même savoir ce qu'il était advenu de Charles Boulute. Libéré à l'orée du Consulat, il fut hélas interné peu de temps après, ayant perdu la raison sans que l'on sût si ces événements, la perte de sa mère, sa réclusion, en avaient été à l'origine.